

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2014**

**Etaient Présents** : Christine BUCHON, Fabienne PESENTI, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Jean-Paul PETIT, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Gérard HALIN.

**Absents excusés** : Stéphanie CROXO, Eric LAFONT.

**Secrétaire de séance** : Patrick BERNARD.

**Ordre du jour** :

- 
- Délibération assainissement subvention exceptionnelle,
  - Décision modification service mairie,
  - Délibération PLU,
  - Déclassement voirie départementale,
  - Divers.
- 

**-, Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.**

Ouverture de la séance à 18h30.

**1 – Délibérations:**

-Afin d'équilibrer le budget assainissement 2014 la commune doit mandater a l'Agglo la somme de : 8481€  
Adopté à l'unanimité.

-L'Agglo rembourse a la commune la somme de : 3000€, correspondant aux frais de personnel pour l'entretien de la station d'épuration.  
Adopté à l'unanimité.

-Contingent SDIS 2014 : au dernier comité des Maires il a été décidé que les communes doivent payer la participation au fonctionnement du service incendie départemental pour l'année 2014, cette participation est de : 6008,20€. Cette somme sera remboursée par l'Agglo dans le cadre de l'attribution de compensation.  
Adopté à l'unanimité.

-Différentes décision modificatives doivent être prise afin d'équilibrer les budgets, commune et assainissement.  
Adopté à l'unanimité.

-La commune va recevoir de l'Agglo la somme de : 3583€ au titre de la dotation de solidarité.

-Fonds de concours 2015, cette subvention sera utilisée pour l'entretien du foyer.  
Adopté à l'unanimité.

-Pour que le POS actuel soit encore opérationnel après 2015, la commune doit s'engager au lancement du futur PLU.  
Adopté à l'unanimité.

-Jean Paul PETIT présente le nouveau règlement intérieur du foyer.  
Adopté à l'unanimité.

-Nous avons reçu récemment en Mairie divers représentants du Conseil Général ainsi que Mr Gérard GAROSSINO Conseiller General.

Leur visite avait pour but la présentation des futurs travaux sur la commune, il leur a été soulevé plusieurs points de dangerosité : le croisement des Sources, la partie de la RD981 entre la cave et le garage AMD, la RD 447 sous l'école.

Il a aussi été évoqué,la possibilité de cession de routes a la commune.

## **2 – Divers :**

-Le site internet de la commune sera opérationnel en début d'année.

-Cette année le bulletin municipal aura un peu de retard.

-A l'avenir une pochette de bienvenue sera donnée aux nouveaux habitants.

-Afin de pourvoir au remplacement de Mme Françoise MONDEME qui va faire valoir ses droits a la retraite, il est décidé de créer un emploi d'agent technique 2<sup>ème</sup> classe pour 10h de travail hebdomadaire.

-SMAGE des Gardons : il sera demandé une étude pour diminuer l'emploi de pesticides.

La séance est levée à 20h00.